

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

## Éducation : élaboration du protocole sanitaire

Hans NDONG MEBALE  
Libreville/Gabon

DANS le cadre des préparatifs de la rentrée des classes prévue le lundi 9 novembre, le secrétaire général du ministère de l'Éducation nationale Théodore Koumba a lancé, hier, au lycée national Léon-Mba, l'atelier de formation sur le protocole sanitaire dédié aux responsables d'établissements publics et privés.

Cette initiative du département de l'Éducation nationale, qui a pour objectif de préparer ces derniers à une meilleure gestion de la crise du Covid-19 en milieu scolaire, s'est déroulée en présence des représentants du ministère de la Santé et du Comité de pilotage (Copil) du plan de veille et de riposte contre l'épidémie à coronavirus.

"Il s'agira, durant cet atelier, de former une trentaine de collaborateurs au protocole sanitaire destiné à nos apprenants et à la



Le SG de l'Éducation nationale, Théodore Koumba, et les membres du Copil lors du lancement des travaux, hier.

communauté éducative. Au mois de juillet, nous avons eu une première expérience, celle qui nous a conduits à organiser la reprise des cours pour les seules classes de Terminale dans le cadre de l'examen du baccalauréat. Nous allons avoir toute la communauté éducative concernée par la reprise. Il nous faut donc plus de vigilance pour que notre personnel encadreur soit averti sur les modalités d'utilisation du recours au protocole sanitaire", a souligné le SG de l'Éducation nationale.

"C'est un soutien à l'action du ministère de l'Éducation nationale qui a élaboré un protocole sanitaire. De ce fait, la coordination technique apporte cet appui dans différents domaines. Notamment dans la surveillance épidémiologique, sur l'hygiène d'eau et l'assainissement et sur la prise en charge. Nos équipes techniques sont donc présentes pour renforcer les compétences de ces personnels", a indiqué Jeannot Essono, médecin général de Santé militaire, un des formateurs.

## Subvention à la presse : la gratitude du Renaji

Frédéric Serge LONG  
Libreville/Gabon

LE Réseau national des journalistes indépendants (Renaji) salue la décision du ministre d'État en charge de la Communication et de l'Économie numérique, Égard Anicet Mboumbou Miyakou, d'octroyer la subvention à tous ceux qui en avaient fait la demande. En effet, à l'issue des travaux de la commission relative à l'aide accordée à la presse, certaines entreprises n'ayant pas réuni tous les critères d'éligibilité se sont vues mises à l'écart. Seules 37 sur 56 avaient été déclarées éligibles.

C'est à ce moment que le ministre d'État Mboumbou Miyakou a pris la décision d'octroyer cette aide financière de l'État à tous les demandeurs pour le compte

de l'année 2019-2020. "Cette décision qui entre désormais dans les annales de l'histoire de la gestion de ce fonds d'aide à la presse traduit, à n'en point douter, la volonté de notre ministre de tutelle de voir les entreprises de presse mieux structurées et à jour vis-à-vis des lois en vigueur. Et en cette année particulière marquée par la pandémie de coronavirus, qui a sérieusement impacté le secteur de la communication, cette décision n'est donc pas un acte de laxisme ou d'injustice pour encourager ceux qui ne sont pas en règle, ni un déni des conclusions de la commission. Elle traduit simplement une volonté de soutenir les plus faibles en cette période difficile", a reconnu le Renaji lors d'une déclaration de remerciement à l'endroit de la tutelle.

## Le clin d'œil de *lybek*



## An XX de la Résolution 1325 : le Plan d'action national (PAN) finalisé

Cherolle MISSOUKI  
Libreville/Gabon

C'est sous le thème "Challenge R1325 femme, paix et sécurité, valorisation des acquis, défis et opportunité à venir" que la plateforme associative Gabon groupe R1325, en collaboration avec la Dynamique des femmes leaders pour la paix (Dynaflap) et le ministère des Affaires sociales et des Droits de la femme, ont commémoré samedi dernier les 20 ans d'existence de la Résolution 1325 des Nations unies. Cette commémoration a été l'occasion pour la ministre en charge des Droits de la femme, Prisca Koho-Nlend, d'annoncer la finalisation du Plan d'action national (PAN) de cet instrument onusien qui sera présenté dans les tout prochains jours en



Les officiels au terme de la célébration du 20e anniversaire de la Résolution 1325 (2000) à Libreville.

Conseil des ministres, en vue de son adoption. "L'attente a été longue, mais en cette année 2020, le Plan d'action national est prêt. Cet instrument indispensable est sur la table du gouvernement, en vue, bien entendu, de sa présentation et son adoption en Conseil des ministres", a-t-elle annoncé. Selon la ministre en charge des Droits de la femme, le PAN 1325 jouit d'une stabilité institutionnelle et politique très forte car, il s'aligne sur plusieurs dispo-

sitions au niveau international et régional, ainsi qu'avec divers cadres stratégiques et opérationnels au niveau national. "La mise en œuvre du Plan d'action national de la Résolution 1325 dans notre pays entend renforcer la visibilité et l'implication des femmes dans tous les processus de développement, celles de leurs organisations et plateformes, en vue d'une plus grande mobilisation", a précisé le membre du gouvernement.